



*Crédit Photo : Loïc Rats*

# SOMMAIRE

## VIE MUNICIPALE

|                          |         |
|--------------------------|---------|
| Editorial .....          | 01      |
| Accueil en mairie .....  | 02      |
| Etat Civil - CCAS .....  | 03      |
| Ecole .....              | 04 - 06 |
| SIAEPA .....             | 07      |
| PMR .....                | 08      |
| Travaux .....            | 09      |
| P.L.U .....              | 10 - 11 |
| Voiries .....            | 12      |
| Lotissement projet ..... | 13      |

|                     |       |
|---------------------|-------|
| <b>BUDGET</b> ..... | 14-15 |
|---------------------|-------|

|                               |       |
|-------------------------------|-------|
| <b>RÉTRO ANIMS 2017</b> ..... | 16-17 |
|-------------------------------|-------|

|                     |    |
|---------------------|----|
| <b>AGENDA</b> ..... | 18 |
|---------------------|----|

|                              |       |
|------------------------------|-------|
| <b>JARDINS FLEURIS</b> ..... | 19-20 |
|------------------------------|-------|

|                          |    |
|--------------------------|----|
| <b>CLOS MASURE</b> ..... | 21 |
|--------------------------|----|

|                   |       |
|-------------------|-------|
| <b>PARC</b> ..... | 22-23 |
|-------------------|-------|

|                       |       |
|-----------------------|-------|
| <b>HISTOIRE</b> ..... | 24-26 |
|-----------------------|-------|

|                          |    |
|--------------------------|----|
| <b>ASSO'MMAIRE</b> ..... | 27 |
|--------------------------|----|

|                               |       |
|-------------------------------|-------|
| <b>LES ASSOCIATIONS</b> ..... | 28-36 |
|-------------------------------|-------|

|                            |    |
|----------------------------|----|
| <b>LONDON BRIDGE</b> ..... | 37 |
|----------------------------|----|



### Cerlanguaises, Cerlanguais,

Une fois de plus, j'ai plaisir à m'adresser à vous au travers de cet éditorial. 2017 a été riche en événements, un nouveau Président de la République, un nouveau gouvernement et l'arrivée à de hautes responsabilités de personnes n'ayant jamais exercé de mandat local, comme beaucoup de députés. Notre paysage politique a été profondément remanié.

La France est un pays riche de sa diversité et je pense que nous sommes à un carrefour de l'histoire politique française, je crois en mon pays et je crois en son avenir. Malgré cela, il nous reste beaucoup d'incertitudes, notamment sur les moyens financiers des communes, la réforme de la taxe d'habitation ou l'application de la loi NOTRE avec la suppression entre autres des produits phytosanitaires.

Dans ce contexte général l'argent se raréfie et la réalisation de tout projet communal devient plus longue, difficile et compliquée.

Nous recevons beaucoup moins d'aides de l'Etat, et par conséquence directe, nous aidons moins, mais nous aidons toujours !

Malgré ces difficultés votre équipe municipale a continué à travailler avec sérieux, contre vents et marées, pour le progrès de la commune.

En effet, 2017 a vu de nombreuses améliorations à La Cerlangue, notamment pour la sécurité routière, piétonne, des personnes à mobilité réduite, mais aussi sur l'éclairage public et communal (comme la Salle de Sports), le développement de la protection incendie, bref, vous lirez dans ce bulletin le récapitulatif de tous nos travaux.

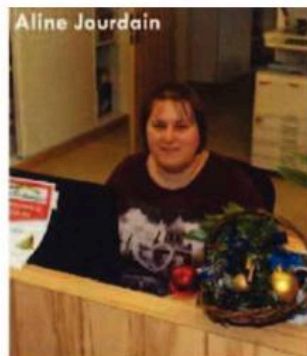
Je voudrais remercier mes adjoints, les conseillers municipaux, nos professeurs des écoles et le personnel communal pour l'excellent travail accompli et pour leur participation à l'animation et la vie de notre village, sachant que l'école en reste la cheville ouvrière.

Et c'est avec un plaisir sans cesse renouvelé que je vous convie à notre cérémonie des vœux qui aura lieu vendredi 26 janvier 2018 à 18h en notre Salle Polyvalente.

La municipalité ainsi que le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter le meilleur pour cette nouvelle année 2018, pour vous et les vôtres.

**Michel RATS**  
Maire de la Cerlangue

# VIE MUNICIPALE



## Horaires d'ouverture : modifiés

| Jours    | Matin      | Ap-Midi |
|----------|------------|---------|
| Mercredi | 9h30 - 12h |         |
| Jeudi    |            | 16h-19h |
| Vendredi | 10h-12h    |         |

En dehors de ces horaires, la mairie est fermée au public.

Pour toute question ne nécessitant pas de déplacement, vous pouvez cependant joindre le secrétariat :



- Par courrier : 2, route de St-Romain - 76430 LA CERLANGUE
- Par téléphone : 02.35.20.50.56.
- Par courriel : [mairie@lacerlangue.fr](mailto:mairie@lacerlangue.fr)



N'hésitez pas à consulter notre site Internet : [mairie.lacerlangue.fr](http://mairie.lacerlangue.fr)

## PERMANENCES

Le Maire et ses adjoints assurent une permanence en mairie aux horaires d'ouverture et répartis comme suit :

|                    |                           |   |
|--------------------|---------------------------|---|
| Michel Rats        | Maire                     | le jeudi de 16h00 à 18h00 sur rendez-vous |
| Lionel Dehon       | 1 <sup>er</sup> adjoint   | le jeudi de 18h00 à 19h00                 |
| Françoise Chapelle | 2 <sup>ème</sup> adjointe | le vendredi de 10h00 à 12h00              |
| Georges Legentil   | 3 <sup>ème</sup> adjoint  | le mercredi de 10h00 à 12h00              |
| Christel Bénard    | 4 <sup>ème</sup> adjoint  | le vendredi sur rendez-vous               |



## COMMISSIONS

Ruralité, Environnement, Chemins Responsable :  
Voirie Responsable :  
Finances  
Communication Responsable :  
Travaux Responsable :  
Vie associative, Cérémonies Responsable :  
Scolaire Responsable :  
Accueil périscolaire Responsable :  
Appel d'offres  
Villages fleuris Responsable :  
P.L.U. Responsable :  
Urbanisme Responsable :  
Mairie Responsable :  
Cimetière Responsable :

Lionel Dehon  
Lionel Dehon  
Tout le Conseil Municipal  
Lionel Dehon  
Georges Legentil  
Françoise Chapelle  
Christel Bénard  
Christel Bénard  
Le Maire et ses adjoints  
Christel Bénard  
Michel Rats  
Michel Rats  
Michel Rats  
Françoise Chapelle

**Pour information, le Maire est président de toutes les commissions**

# VIE MUNICIPALE

## CCAS

Cette année, à cause de la diminution des dotations de l'état, les membres du Conseil Municipal et du CCAS ont revu à la baisse le montant des aides aux familles.

Néanmoins, nous portons toujours une attention particulière aux dossiers de demandes préparés par les secrétaires de mairie qui vous accueillent aux heures d'ouverture de la mairie en respectant la confidentialité. Les aides sous conditions de ressources concernent :

- Des bons de chauffage d'une valeur de -320 euros sur présentation d'une facture de fuel, EDF, bois,...avec un barème de ressources nettes mensuelles dépendant du nombre de personnes du foyer.

- . 1000 € pour les personnes seules.
- . 1200 € pour les personnes seules vivant avec un enfant ou plus.
- . 1300 € pour les couples.
- . 1400 € pour une famille de 3 personnes (hors prestations familiales).
- . 1460 € pour une famille de 4 personnes (hors prestations familiales).
- . 1630 € pour une famille de 5 personnes (hors prestations familiales).
- . 1790 € pour une famille de 6 personnes (hors prestations familiales).

- Une participation aux frais de sorties scolaires versée à l'école primaire des Pépinières

Sans conditions de ressources pour :

- Une aide aux transports de 25 euros pour les lycéens et de 10 euros pour les collégiens munis d'un certificat de scolarité, une carte de car et d'un rib.

- Une bourse pour les étudiants de 18 à 25 ans de 150 euros y compris pour les BTS en alternance.

Ces aides portent sur l'année civile et non l'année scolaire

Le CCAS a le plaisir d'offrir un dictionnaire aux enfants du CM2 admis en 6ème lors de la remise des prix en fin d'année.

Sylvie Dumesnil

## ETAT CIVIL

Du 1er décembre 2016 au 16 novembre 2017

### NAISSANCES



- COTTARD Nathan, Denis, Henry 16 mai 2016
- AUBER Manon, Charlotte, Alice 25 janvier 2017
- LACHÈVRE Sophie, Léa, Ludmila 07 février 2017
- MARESSE Kylian, Dylan, Philippe 10 mai 2017
- IBERT Elyas, Ousmane, Jean-Jacques 17 mai 2017
- ZINE EL ABIDINE Sarah, Danièle, Fathia 1er juin 2017
- ALLAIN Louise, Mathilde, Lucie 12 juin 2017
- ABDENNOUR Inès, Saadia 13 septembre 2017

### MARIAGES



- CHANTREL Mickaël, Lionel, Martial  
CARON Sandra, Christine, Hélène  
17 décembre 2016
- DUVAL Clément, Patrice, Alexandre  
ADAMSKI Hélène  
24 juin 2017
- LEBIDOIS Fabien, Christian  
DELAUNAY Hélène, Margot, Victoria  
23 septembre 2017

### DÉCÈS



- SÉRY Alain, Jean-Paul 14 février 2017
- BASSET Emmanuel, Marc 1er mai 2017
- LECLERC Christian, René, Roger 11 juin 2017
- VASSE Michel, Eugène 14 juin 2017
- DESHAYS épouse DURANDE Liliane 13 août 2017
- JACQ François, René, Robert 03 septembre 2017

## DÉPARTS - ARRIVÉES

TICKET POUR  
LA RETRAITE



« Nous sommes arrivées à La Cerlangue dans des conditions optimales », nous confient-elles, « car Mary était et reste toujours très présente dans le passage de relais. Nous avons constaté cette excellente cohésion présente à l'école des Pépinières, tant sur le point de vue du contact avec les collègues et les parents, que sur le matériel mis à disposition par la commune. Ce qui est loin d'être le cas dans bien d'autres communes, rurales ou citadines. »

**Soyez tranquille Mary, bon vent !**

Sammy Coutelle

**2017 a été empreinte d'une certaine émotion à l'École des Pépinières.**

C'est en effet cette année que Mary Quemion a fait valoir ses droits à la retraite, après plus de vingt ans au service de notre école. Arrivée en 1992 à La Cerlangue, Mary a vu passer sur les bancs de sa classe des centaines d'élèves, enfants de notre commune.

Elle a marqué nos familles par son extrême gentillesse et sa grande disponibilité quelle que soit la situation.

« C'était une maîtresse très impliquée dans la vie de l'école, dévouée et compétente », nous explique Mme Laby, la directrice. « Elle passait beaucoup de temps à l'école en dehors de ses horaires, pour préparer ses activités. Elle était toujours innovante et en perpétuelle remise en question malgré ses nombreuses années d'expérience. C'était quelqu'un de très ouvert, toujours à l'écoute des besoins des enfants ou des parents. Elle formait par ailleurs un excellent binôme avec Mme Belloncle dans le suivi de la scolarité des élèves, en assurant la continuité d'une classe à l'autre. »

Mary Quemion avait cet esprit de groupe, qui faisait d'elle un pilier dans la cohésion de l'équipe pédagogique.

C'est d'ailleurs dans cette dynamique qu'elle a reçu cet été les deux nouvelles maîtresses afin de leur faire découvrir l'école et son fonctionnement. Son poste laissé vacant avait en effet été mis à disposition de l'éducation nationale qui a choisi de mettre en place deux professeures des écoles en formation.

Mmes Céline Marical et Amina Labhih valideront ainsi leur cursus de cinq années d'études par l'enseignement en binôme alterné toutes les trois semaines et régulièrement évalué par un maître formateur.



Départ en retraite de Madame Marie-José ETON.

Nous étions nombreux dans la salle du conseil municipal pour saluer le parcours de Madame Eton au sein de notre commune pendant dix années.

Embauchée comme jointe technique territoriale, elle avait en charge la surveillance de la can-

**tine et de l'accueil périscolaire .**

Je voudrais saluer au travers de cet article , sa gentillesse et sa compréhension du monde qui l'entoure.

Un départ marque toujours un moment particulier de la vie, et je tenais, au nom de la municipalité, de tous les élus et des agents communaux à lui souhaiter tous mes vœux dans cette nouvelle vie .`

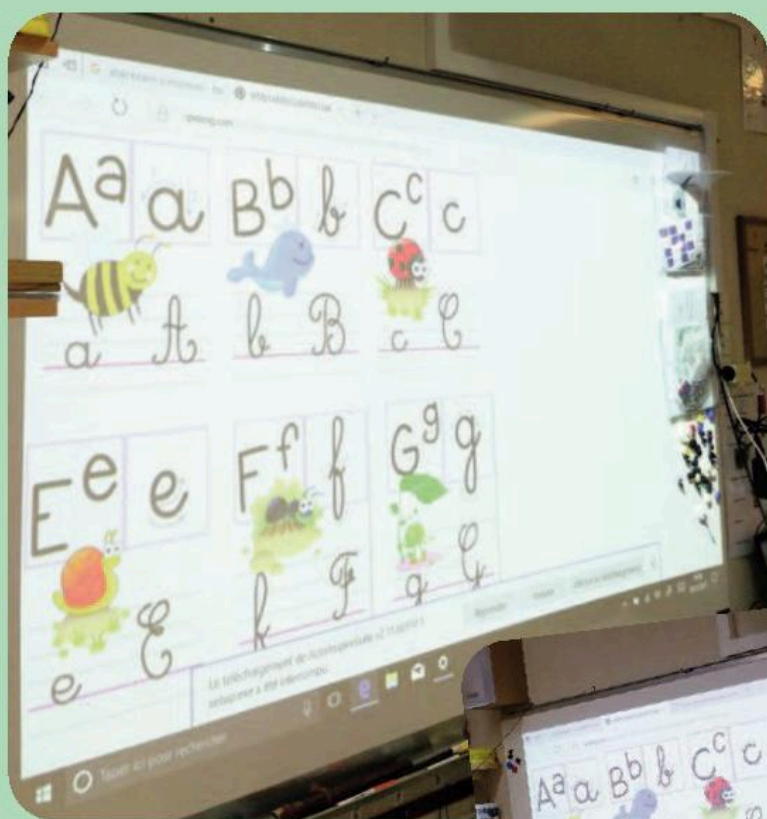
Michel Rats

## ECOLE NUMÉRIQUE

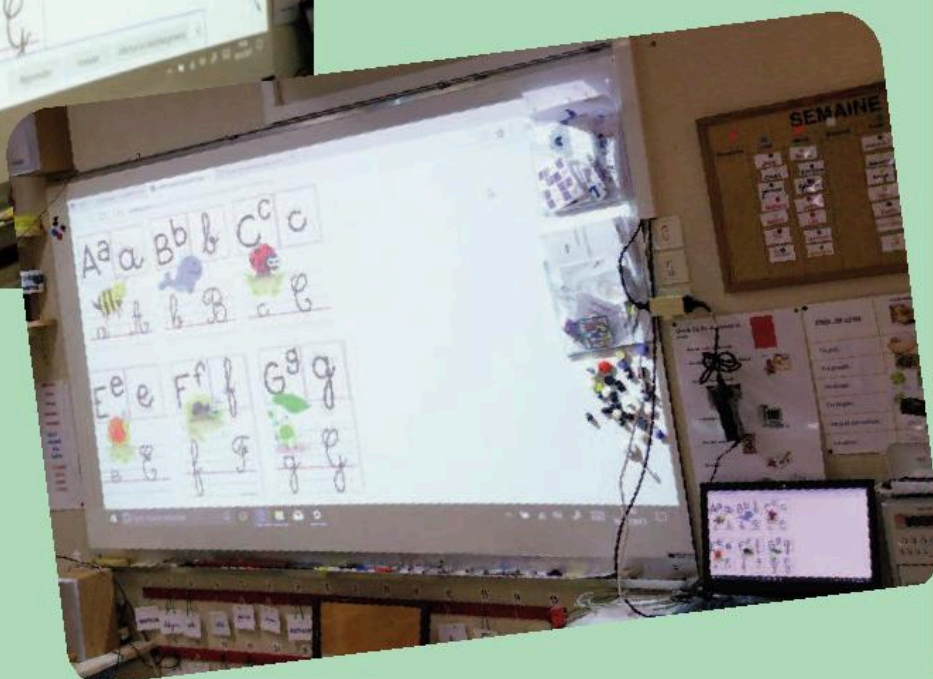
Dans la continuité de sa démarche "Classe numérique" engagée depuis plusieurs années, la municipalité a doté la classe de maternelle des moyens-grands du même dispositif que celui déjà installé dans les classes de niveau élémentaire. Il s'agit d'un tableau permettant d'interagir, grâce à des stylets spéciaux, avec des documents qui y sont projetés, à la manière d'un écran tactile.

Après une mise en concurrence efficace, la mairie a commandé le matériel, son installation et l'aide à sa prise en main par l'enseignante le mercredi 20 décembre.

"C'est une grosse étape de découverte d'un nouvel outil pédagogique" nous a confié la maîtresse Corinne Belloncle, ravie de ce nouvel aménagement dans sa classe.



 **Ecole  
Numérique**



# VIE MUNICIPALE



## Les élections scolaires

Les élus de cette année sont : Jade en CM2 - Mathis en CM1 - Charlotte en CE2 - Pauline en CE1 - Nicolas en CP

46 enfants ont participé au vote pour élire leurs délégués au sein de l'accueil périscolaire. 1 élève de chaque niveau a été élu. Ils se réunissent une fois par mois. Ils décident du menu des goûters, des activités de l'année, de mettre en place un concours de toupie sur le temps du midi ou encore de l'élection de la meilleure blague du mois.

## Transport scolaire du collège

La loi NOTRE a transféré la compétence transport des départements aux Régions. A partir du 31 juillet 2017, l'exercice des compétences du syndicat de ramassage scolaire a cessé.

La Région Normandie a repris la compétence du transport scolaire des collégiens à partir du 1er septembre 2017. La commune de La Cerlangue a délibéré le 30 mai 2017 pour participer à hauteur de 50% par an par élève collégien pour l'année scolaire 2017/2018 soit 65.00 €. Caux-Estuaire n'a pas souhaité accepter la délégation de l'organisation du transport par la Région, cette charge incombe à la Région. Une commission locale à l'échelle du territoire a pour mission de discuter des difficultés rencontrées sur le terrain par les élèves ou le transporteur. La Commission se charge de relayer auprès des personnes intéressées les problématiques et se propose de trouver des solutions.

Les représentants pour la commune de La Cerlangue sont Mme Françoise CHAPELLE membre titulaire et Mr Denis RENAULT membre suppléant.

Le ramassage des élèves est assuré par deux circuits sur notre commune pour l'année scolaire 2017/2018 :

Le car du circuit n°1 s'arrête uniquement à l'arrêt « Maréfosse », route de St Romain de Colbosc

| Nom de l'arrêt              | 1 <sup>er</sup> Tour | 2 <sup>ème</sup> Tour |
|-----------------------------|----------------------|-----------------------|
| Porte Blanche/<br>Maréfosse | 7h37                 | 8h37                  |

Le car du circuit n°2 s'arrête aux arrêts suivants :

| Nom de l'arrêt      | 1 <sup>er</sup> Tour | 2 <sup>ème</sup> Tour |
|---------------------|----------------------|-----------------------|
| St Jean d'Abbetôt   | 7h20                 | 8h20                  |
| La Porte Blanche    | 7h22                 | 8h22                  |
| Place de l'église   | 7h25                 | 8h25                  |
| La Forge            | 7h30                 | 8h30                  |
| M.FR                | 7h31                 | 8h31                  |
| St Jean des Essarts | 7h35                 | 8h35                  |



## SIAEPA

Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable et d'assainissement de la région de La Cerlangue



**Sous la houlette de son Président Jean-Michel LAIR, le syndicat d'eau de LA CERLANGUE s'active autour de gros projets de modernisation des réseaux.**

Rappelons quels sont les membres de ce syndicat de communes :

**Président** Jean-Michel LAIR (La CERLANGUE)

**Vice- Présidente** Jocelyne GUYOMAR (SAINT VINCENT-CRAMESNIL)

**Autres membres :** Jean-Paul BLONDEL (La Cerlangue), Philippe TETREL et Guillaume EDOUARD (Les Trois Pierres), Olivier HAAS et Jack OGER (La Remuée), Jacques DELLERIE et Michel DALLONGEVILLE (SANDOUVILLE), Gilbert LE MAITRE et Jacques TETARD en remplacement de Michel CATELAIN (SAINT VIGOR D'YMONVILLE), Patrick DAUBEUF (SAINT VINCENT-CRAMESNIL).



Le premier grand projet concerne le renouvellement de la canalisation d'adduction d'eau potable depuis le château d'eau de SAINT JEAN D'ABBETOT jusqu'au surpresseur de LA REMUEE. D'une longueur de 3 KM 200, ce chantier a commencé le 16 octobre 2017 pour se terminer à la fin de l'année. L'entreprise VEOLIA a été chargée des travaux en co-traitance avec l'entreprise SMVA d'ANGLESQUEVILLE L'ESNEVAL. Le montant des travaux s'élève à 584 363,40 euros que le syndicat de LA CERLANGUE assume seul puisqu'aucune subvention n'est accordée pour des canalisations d'eau potable. Bien sûr, des désagréments passagers en ce qui concerne la circulation sont aussi de la partie mais l'inconvénient du moment se transformera en avantage pour l'avenir. En effet, des canalisations en fonte redimensionnées remplaceront les canalisations en amiante trop fragiles devenues obsolètes. Une réunion publique permettant d'expliquer le chantier dans tous ses détails a eu lieu à la Mairie de LA CERLANGUE le 3 octobre 2017 à 18 h00. Ouverte à tous les riverains, elle a permis de répondre aux questions que pouvaient se poser les usagers de la RD 112.

Les travaux de prolongation du réseau d'assainissement de SAINT VINCENT-CRAMESNIL, rue de l'étang, sont terminés et permettent ainsi le raccordement de cinq maisons supplémentaires au réseau collectif.

Enfin, la nouvelle station d'épuration SANDOUVILLE et OUDALLE est en train de voir le jour. De gros travaux de terrassement ont lieu actuellement sur la route des herbages. Les demandes de subvention ont presque toutes abouti (Voir article 2016). Cette station permettra aux communes de SANDOUVILLE et d'OUADALLE de pouvoir augmenter ses constructions. Pour mémoire le montant des travaux est de 2 040 703 € hors taxes.

Le syndicat d'eau continuera à oeuvrer pour le confort de ses habitants.

**Pour rappel, le bureau est ouvert le vendredi de 10h00 à 12h00 à la mairie de LA CERLANGUE. Téléphone 09 77 48 30 16 et en cas d'urgence : 09 69 39 56 34.**

## Commission PMR

(personnes à mobilité réduite)



Composée du maire, Michel Rats, des adjoints Lionel Dehon, Françoise Chapelle, Georges Legentil, Christel Bénard, ainsi que de deux conseillers municipaux, Jean-Pierre Drony et Jean-Paul Blondel, elle a pour mission de veiller au respect des normes et obligations en termes d'accessibilité.

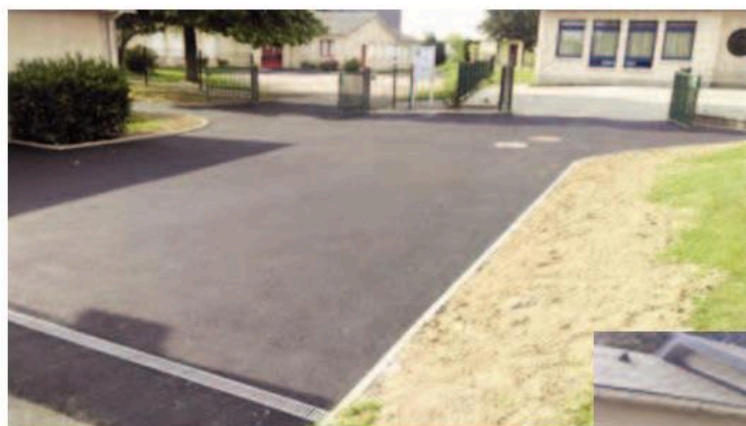
Pour donner suite à un diagnostic, le conseil municipal du 30/05 a adopté un agenda de travaux pour mises aux normes (agenda ADAP). Ce dernier fixe les réalisations techniques sur les bâtiments communaux sur plusieurs années. L'agenda 2017 a été réalisé, et donc l'engagement communal respecté.

Les travaux aux écoles et à la salle polyvalente 2017 ont porté sur les accès (barrières, seuils d'entrée dans les écoles, périscolaire, salle polyvalente, marquage pour personnes malvoyantes depuis le parking). Ceux-ci ont été réalisés par l'entreprise ASTEVA.

Dans la pratique, pour cet ensemble de réalisations, la norme oblige à réaliser des pentes très progressives pour permettre à un fauteuil roulant de circuler sans trop de difficulté.

L'agenda 2018 se réalisera à la salle de sports (accès au bâtiment, douches et sanitaires).

L'implication forte des membres de la commission a permis cette bonne réalisation, ainsi que la gestion du dossier en liaison avec la Préfecture. A noter que des subventions, à hauteur de 25% des travaux sont en cours d'obtention.



Lionel Dehon



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

# VIE MUNICIPALE

## Travaux 2017

### Salle de sports

Les rampes néon ont été remplacées par des spots à LED, moins énergivores et plus fiables dans la durée.  
Entretien de la chaudière, ainsi que des filtres de ventilation, et révision de l'adoucisseur d'eau.  
Suite à dégradations, la peinture de la salle de sports a été refaite sur un mur, et prise en charge financière par l'assurance du responsable.



### Eglise

Vérification, remise en état de la couverture en ardoise, nettoyage des gouttières et leurs descentes, débouchage des évacuations vers regards. Vérification chauffage gaz (entreprise Paumelle)

### Ecoles

Peinture des toilettes du périscolaire suite à un dégât des eaux. Deux convecteurs changés dans les WC des classes neuves. Remise en état du toit du périscolaire (+ de 20 ardoises changées) Entretien chaudière à gaz du groupe scolaire. 2 doubles vitrages changés au périscolaire.  
Remise en état des structures de jeux et de l'abri de jardin à la maternelle.



### Près de la mairie



Remplacement de la table de pique-nique par un modèle en composite et utilisable aussi pour les personnes en situation de handicap.

### Salle polyvalente et autres locaux

Entretien général de tous les locaux (fuites, sanitaires, douches, réglage porte principale de la salle polyvalente, etc. ...)

Visite périodique des extincteurs (PROMAT Sécurité)

**Georges Legentil**



# VIE MUNICIPALE

## PLU

Plan Local d'Urbanisme



La commune de la Cerlangue a engagé la révision de son plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme (PLU) depuis plusieurs années. De nombreuses réunions de travail avec la commission Urbanisme et avec les Personnes Publiques Associées ont été organisées depuis 2012 pour formaliser les différentes pièces du document d'urbanisme : diagnostic, Projet d'Aménagement et de Développement Durables, Orientations d'Aménagement et de programmation, règlement,...

Trois réunions publiques sur le PLU ont également été organisées entre 2012 et 2017 pour présenter l'état d'avancement du projet. La phase d'études s'est conclue par l'arrêt du projet lors de la séance du Conseil Municipal du 27 juin 2017. Le dossier de PLU a été transmis cet été pour avis aux Personnes Publiques Associées : services de l'Etat, Chambre d'Agriculture, Communauté de Communes Caux Estuaire, Département de Seine-Maritime,... Les retours sur le projet sont globalement favorables mais le projet fera probablement l'objet de quelques évolutions mineures avant son approbation finale.



# VIE MUNICIPALE



Les Cerlanguais sont désormais invités à participer à l'enquête publique sur le PLU qui sera organisée entre le 08 janvier 2018 et le 15 février 2018. Le commissaire-enquêteur recevra à la mairie dans le cadre de plusieurs permanences, et le dossier de PLU pourra être consulté en mairie aux heures et jours d'ouverture de la mairie.

Les personnes qui auraient des observations à formuler sont invitées, soit à les consigner sur un registre d'enquête mis à leur disposition à la mairie, soit à les adresser au commissaire enquêteur par voie postale ou par courriel

**[mairie.lacerlangue\\_plu@orange.fr](mailto:mairie.lacerlangue_plu@orange.fr)**

Suite à l'enquête publique, le PLU sera approuvé en Conseil Municipal à la fin du premier trimestre 2018. A compter de cette dernière étape, le Plan Local d'Urbanisme constituera le document de référence pour l'instruction des autorisations d'Urbanisme sur le territoire cerlanguais.



## CHEMINS

Deux chemins ont été réalisés pendant les vacances de la Toussaint :

L'un relie directement la salle de sports au Clos des Chaudières. Cela évitera notamment que les enfants empruntent la voirie utilisée par les voitures, rue de la Mare des Chaudières, sans trottoir.



Le deuxième relie le Clos des Lilas au chemin entre les rues du Four à Chaux et de la Mare des Chaudières.

Ces chemins en zone urbaine, contribuent à la volonté municipale d'accentuer les déplacements dits « doux » (pédestres, cyclistes) inscrits dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme. Aucun véhicule thermique n'ayant le droit de les emprunter, cela garantit ainsi la sécurisation des piétons.

Lionel Dehon

## VOIRIE

Dans la rue des Pépinières, le caniveau excentré parcourant l'ensemble de la rue, ayant des problèmes de solidité et de fixation bougeait lorsque les voitures roulaient dessus. Un nouveau procédé réalisé avec du béton coulé, en lieu et place des caniveaux standards, a permis de résoudre le problème de solidité et de bruit des anciens caniveaux. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise ASTEVA début juillet.



Lionel Dehon

## BIENTOT DE NOUVEAUX HABITANTS !

La nouvelle année va voir surgir une nouvelle résidence dans notre Commune, Route de Tancarville, Le Clos des Corbeillers.

La société France Europe Immobilier, aménageur présent dans notre canton depuis une trentaine d'années, va prochainement acquérir et aménager un terrain sis entre la route de Tancarville et le Château Joly.



Ce sont 14 parcelles de terrain à bâtir viabilisées qui seront proposées à la réservation en ce début d'année. Les acquéreurs auront le libre choix du constructeur ou de l'architecte et chaque habitation sera réalisée dans le respect des règles du Plan Local d'Urbanisme et du Permis d'Aménager qui a été délivré le 23 novembre. Vos élus se sont montrés particulièrement attentifs au développement de ce projet en veillant au respect de la qualité de l'environnement et à la tranquillité des riverains des résidences voisines.

Le souci constant étant la sécurité sur cette route de Tancarville, la mairie a demandé à la société France Europe Immobilier d'aménager un plateau surélevé à la jonction de la voie nouvelle de la résidence et de la route de Tancarville.

Ce sera un élément supplémentaire permettant de limiter la vitesse des véhicules dans la traversée de notre village.

Les travaux de construction des ouvrages de voirie et de réseaux divers débuteront au printemps prochain, les premières maisons sortiront de terre à l'automne 2018 et les nouveaux habitants nous rejoindront dès l'été 2019.



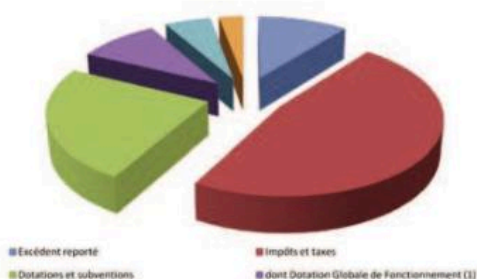
Crédit Loïc RATS

# BUDGET

## FONCTIONNEMENT

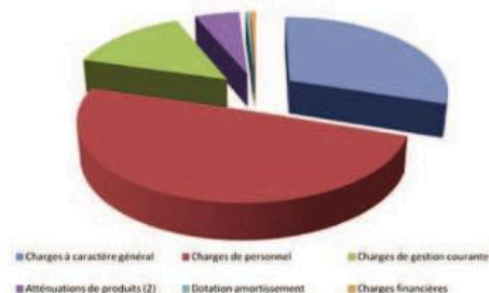
| RECETTES   |                     |
|--|---------------------|
| Excédent reporté                                   | 114 413,00 €        |
| Impôts et taxes                                    | 507 420,00 €        |
| Dotations et subventions                           | 257 580,00 €        |
| <i>dont Dotation Globale de fonctionnement (1)</i> | <i>102 139,00 €</i> |
| Produits des services, du domaine et ventes        | 58 000,00 €         |
| Autres produits de gestion courante                | 30 587,00 €         |
| <b>TOTAL</b>                                       | <b>968 000,00 €</b> |

(1) La dotation globale de fonctionnement diminue chaque année, pour rappel le montant de cette dotation des années passées sont :  
 2014 : 156 870 € - 2015 : 136 764 € - 2016 : 118 063 €  
 2017 : une prévision à 102 139 € soit une baisse de plus de 54 000 €  
 La dotation forfaitaire des communes, composante de la dotation globale de fonctionnement (DGF), est la principale dotation de l'Etat aux collectivités locales. Elle est essentiellement basée sur les critères de la population et de la superficie.



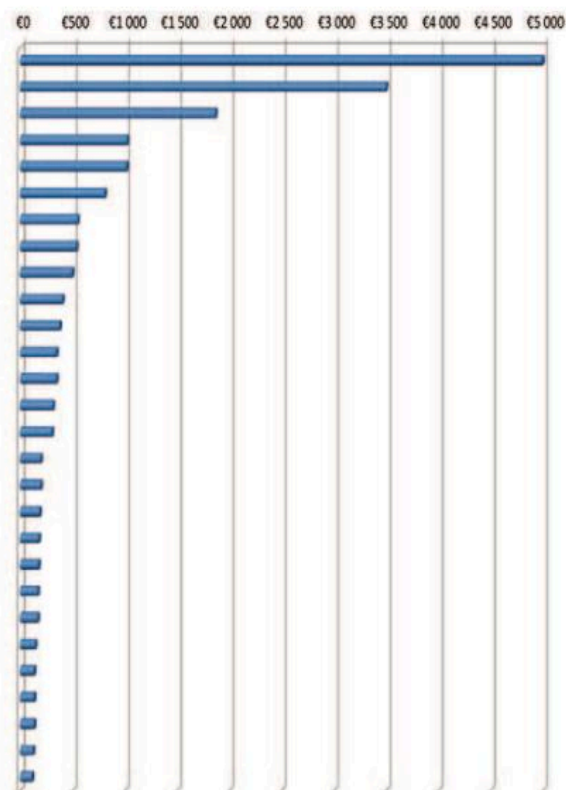
| DÉPENSES                           |                     |
|------------------------------------|---------------------|
| Charges à caractère général        | 291 300,00 €        |
| Charges de personnel               | 479 000,00 €        |
| Charges de gestion courante        | 137 000,00 €        |
| <i>atténuation de produits (2)</i> | <i>50 500,00 €</i>  |
| Dotation amortissement             | 5 000,00 €          |
| Charges financières                | 5 200,00 €          |
| <b>TOTAL</b>                       | <b>968 000,00 €</b> |

(2) la commune étant membre d'un établissement public (Caux Estuaire) qui est considéré par les services de l'état comme favorisé, un impôt qui s'appelle le FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) est appliqué aux communes destiné à financer les communes les plus défavorisées.



### Subventions diverses

|  |            |
|--|------------|
| Maison Pour Tous (participation à hauteur de 35% pour loisirs enfants) ..... | 5 000,00 € |
| Coopérative Scolaire (classe découverte et coopérative) .....                | 3 500,00 € |
| Comité des Fêtes .....   | 1 870,00 € |
| FJEPS Judo .....   | 1 025,00 € |
| Maison Familiale Rurale (dont 1 élève) .....                                 | 1 020,00 € |
| Association Sportive Football .....  | 810,00 €   |
| Amicale des Anciens Elèves .....   | 550,00 €   |
| Vélo Club Lillebonnais .....   | 540,00 €   |
| Les Enfants d'abord .....  | 500,00 €   |
| Mission locale .....   | 405,00 €   |
| Vie et Espoir .....  | 380,00 €   |
| La Boule Cerlanguaise .....  | 350,00 €   |
| Ateliers d'abbetot .....   | 350,00 €   |
| Club des Aînés .....   | 315,00 €   |
| Vaincre la Mucoviscidose .....   | 305,00 €   |
| GACCSRC .....  | 200,00 €   |
| Association gérontologique .....   | 200,00 €   |
| Les Amis de Goma .....   | 190,00 €   |
| Comité de Jumelage .....   | 180,00 €   |
| Divers .....   | 178,00 €   |
| La Hétraie .....   | 170,00 €   |
| Pian Plane .....   | 170,00 €   |
| Association Handicapés Valentin .....  | 145,00 €   |
| ADOT (dons d'organes) .....  | 135,00 €   |
| Coin d'parapluie .....   | 135,00 €   |
| Ecurie Normande de Vitesse .....   | 135,00 €   |
| Association Charline .....   | 125,00 €   |
| Détente à petits points .....  | 117,00 €   |





# BUDGET

## INVESTISSEMENT

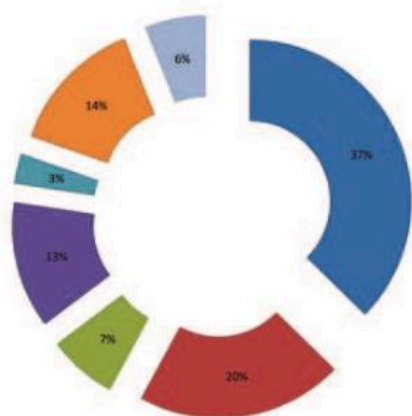
### recettes

|                                   |                     |
|-----------------------------------|---------------------|
| Excédent d'investissement reporté | 126 939,00 €        |
| 1068 – besoin financement         | 70 000,00 €         |
| Subvention                        | 23 169,00 €         |
| FCTVA                             | 43 000,00 €         |
| Taxe aménagement                  | 10 000,00 €         |
| Opérations d'ordre                | 46 400,00 €         |
| Reste à réaliser 2016             | 20 492,00 €         |
| <b>TOTAL</b>                      | <b>340 000,00 €</b> |

### dépenses

|                               |                     |
|-------------------------------|---------------------|
| Aménagement mairie            | 62 748,00 €         |
| Travaux int.Eglise St Léonard | 8 000,00 €          |
| PLU + Modif POS               | 25 000,00 €         |
| Rue des pépinières            | 3 000,00 €          |
| Matériel divers               | 15 000,00 €         |
| Equipement cimetièrè          | 10 961,00 €         |
| Eclairage public              | 12 000,00 €         |
| Salle de sports               | 12 000,00 €         |
| Salle polyvalente             | 5 000,00 €          |
| Voiries                       | 35 780,00 €         |
| Etude Accessibilité Handicapé | 40 000,00 €         |
| Plateau traversant            | 11 000,00 €         |
| Poche incendie                | 7 000,00 €          |
| Opérations d'ordre            | 42 146,00 €         |
| Ecoles                        | 6 750,00 €          |
| Dépôt et cautionnement        | 1 600,00 €          |
| Emprunt                       | 25 000,00 €         |
| Reste à réaliser 2016         | 17 015,00 €         |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>340 000,00 €</b> |

#### RECETTES



*Les crédits pour l'aménagement de la mairie sont des crédits reportés de l'année 2016*



# RETRO ANIMS 2017



*Spectacle de Noël 2016  
des enfants*



*Fête de L'école*

*19 Mars 2017 - Commémoration Cantonale avec la FNACA*

# RETRO ANIMS 2017



*Accueil nouveaux arrivants*



*Médailles du Travail*



*Voyage des anciens : Caudebec-en-caux - Muséo Seine - Bouville*



*Noël des anciens*



*Remise des Prix Jardins Fleuris*



*Commémoration Monument*

*Commémoration*

# RETRO ANIMS 2017



## DATES À RETENIR

### JANVIER 2018

**Vendredi 26 janvier 2018 à 18h00** vœux du Maire

### MAI 2018

**Mardi 8 mai 11h** commémoration de l'armistice de 1945, accueil des nouveaux habitants de la commune (nous vous demandons de signaler au secrétariat de la Mairie votre arrivée afin que notre liste d'invités soit à jour) et accueil des nouveaux nés de l'année 2017, à la Salle Polyvalente.

**Mardi 8 mai** course cycliste à partir de **13h30**, départ devant la salle des Marronniers en direction de La Forge, le Bocquetal, route de la Belle Angerville, carrefour de la Porte Blanche et retour sur le village. Circulation modifiée pendant toute l'après-midi.

**Vendredi 11 mai**, inauguration de l'exposition « Portraits de Clos-Masures ». Conférence de M. Patrick Lebourgeois et diffusion d'un film. Exposition présente du 11 mai au 18 mai 2018

### JUIN 2018

**Mercredi 27 juin 20h30**, toutes les associations sont invitées à la salle Polyvalente pour établir les plannings de réservation des salles.

### NOVEMBRE 2018

**Dimanche 11 novembre, 10h30** à l'église St-Léonard, temps de recueillement pour la Paix à l'occasion du 100ème anniversaire de l'armistice de la guerre 1914/1918. Remise des médailles du travail et remise des prix des jardins fleuris, à la Salle Polyvalente.

### DECEMBRE 2018

**Vendredi 7 décembre 12h30**, repas de Noël des anciens à la Salle Polyvalente.

**Vendredi 21 décembre 2018**, spectacle de Noël des enfants.

# JARDINS FLEURIS

Comme chaque année, le 11 novembre a eu lieu la remise des prix pour le concours des jardins fleuris de 2017. La commission a rendu visite aux participants la première quinzaine de juillet et a une nouvelle fois pu admirer de magnifiques jardins qui embellissent notre commune.

Pour la troisième année, la commission a choisi de mettre à l'honneur un(e) habitant(e) de notre commune et lui attribuer son coup de coeur. Cette année il s'agit de Mme Emmanuelle DUMARCHE.

Le classement 2017 a été le suivant :

**Catégorie Jardins fleuris ou potager :** premier prix Mme Evelyne COURCHE - deuxième prix Mme Claudinette SAUSIN - troisième prix Mme Michèle CROCHEMORE

**Catégorie Cours plantées et fleuries :** premier prix ex aequo M. Gilbert COLLAS - premier prix ex aequo M. André GERVAIS - deuxième prix Mme Cécile MERCIER

**Catégorie Façades, balcons et rebords de fenêtres fleuris :** premier prix Mme Emilienne LETHEUX



## CONCOURS Jardins Fleuris

Inscriptions  
**2018**  
Ouvert à tous  
avant le 31 mai 2018

NOUVEAU REGLEMENT  
Plus de prix  
Plus de chances de gagner  
Tous les participants récompensés

### 1 seule catégorie OUVERT A TOUS

Visite des jardins entre le 15 juin et le 14 juillet 2018

Déposez votre bulletin de participation en mairie avant le 31 mai 2018 (à découper au dos)

Pour sélectionner les jardins gagnants, la commissions « Jardins fleuris » sera attentive à la diversité et la complémentarité des végétaux, l'harmonie des couleurs, le choix de plantes de nos climats, l'originalité des plantations, le besoin limité en arrosage, le respect de la réglementation « zéro phyto ».

### Dotation des jardins gagnants :

|                 |                 |                 |
|-----------------|-----------------|-----------------|
| 1er : 70 euros  | 4ème : 40 euros | 7ème : 20 euros |
| 2ème : 60 euros | 5ème : 20 euros | 8ème : 20 euros |
| 3ème : 50 euros | 6ème : 20 euros | 9ème : 20 euros |

# JARDINS FLEURIS



## Concours 2018 Jardins Fleuris

### Bulletin de participation

Prénom – Nom : .....

Adresse complète : .....

Numéro de téléphone : .....

*Je participe au concours de Jardins Fleuris 2018 organisé à La Cerlangue et autorise les membres du jury à pénétrer dans ma propriété en cas d'absence, à la photographier et à utiliser les photos dans les publications municipales (papier ou numériques) ou dans la presse.*

Signature

# CLOS MASURE

## Exposition

### « Portraits de Clos-Masures »

Faut-il rappeler que notre commune est le premier village cauchois traversé par les parisiens qui viennent visiter Etretat !

Ce point est important car la culture cauchoise au travers de son architecture doit apparaître comme une évidence et les « Clos Masures » en sont le plus bel exemple.

Vous aurez noté, pendant les réunions publiques du PLU, que nous avons insisté sur ce point et que nous sommes très attachés à notre patrimoine architectural. Alors, vous comprendrez ma joie et mon plaisir quand j'ai découvert que le département de la Seine Maritime proposait une exposition itinérante « Portraits de Clos - Masures » consacrée à l'inspiration des peintres.

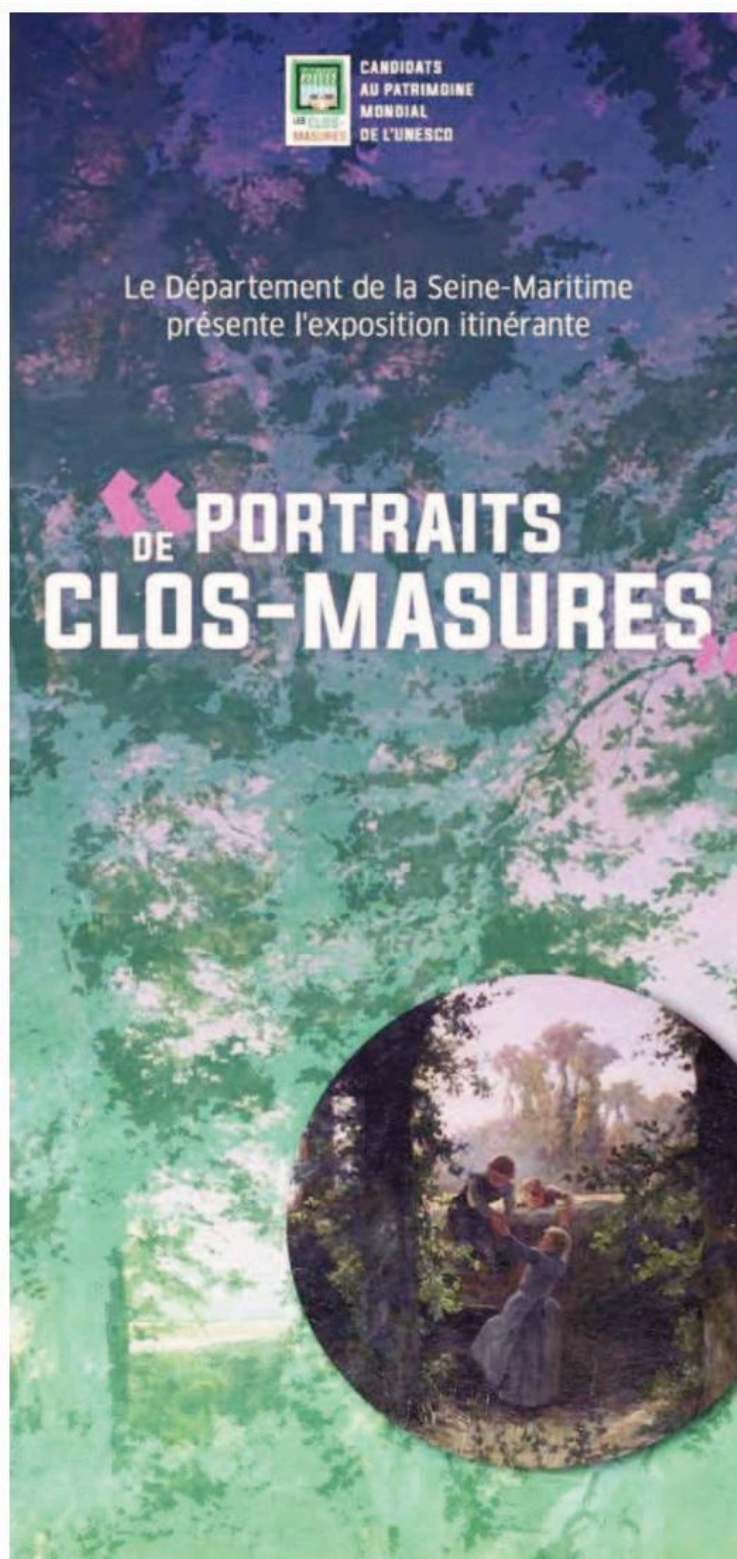
Un bonheur n'arrivant jamais seul , Mr Lebourgeois est venu me proposer de faire une conférence d'une heure sur ce sujet lors de cette exposition et de co-construire un projet pédagogique avec notre école .

C'est chose faite !

L'exposition aura lieu du 11 au 20 mai 2018 dans la salle du conseil municipal.

Nous vous invitons donc à la conférence de Mr Lebourgeois qui aura lieu le 11 mai à 18h dans cette même salle et la municipalité vous offrira le verre de la convivialité à partir de 19h.

**Michel Rats**



Le XIX<sup>e</sup> siècle voit affluer en Normandie des artistes de tous horizons, peintres et écrivains. Qu'ils soient natifs ou en villégiature en Normandie, ils découvrent le clos-masure comme élément essentiel du paysage, ses caractéristiques naturelles et bâties qui créent une atmosphère singulière. Charmés par leur esthétisme, ils y ont trouvé une source de réflexion et d'inspiration, laissant une vision parfois idéalisée d'un paysage qui s'est transformé face à l'évolution des modes de vie et de la société.

Cette exposition itinérante fait suite à celle que le Département a créée en 2015 sur l'objet même du clos-masure et sur la démarche d'inscription à l'Unesco engagée depuis 2013.

# Parc Naturel régional des boucles de la Seine Normande



## LES MARES

Les mares jouent un rôle primordial dans notre paysage. Ces îlots de biodiversité constituent des relais importants dans le cadre des corridors écologiques des milieux humides et aquatiques.

La disparition des usages traditionnels et l'intensification des pratiques agricoles, qui conduisent à un abandon et à une artificialisation de ces milieux, sont admises comme étant les principales causes de la régression de 30 à 50 % des mares depuis 1950 (estimation du Ministère de l'Ecologie).

Les mares accueillent un grand nombre d'espèces floristiques et faunistiques et servent de relais pour d'autres comme par exemple les Oiseaux, les Mammifères, ... Parmi celles-ci, les Amphibiens sont indispensables à l'équilibre de la nature. Ils sont des bio-indicateurs, c'est à dire des « organismes sentinelles » qui réagissent précocement aux modifications de l'environnement. Les 14 espèces d'Amphibiens présentes sur le territoire du PnrBSN sont toutes protégées au niveau national et pour certaines au niveau Européen. Les Amphibiens se regroupent en 2 grandes familles : les Amphibiens sans queue parmi lesquels les Grenouilles, les Crapauds, la Rainette et les Amphibiens à queue, dont les Tritons et la Salamandre font partie. Or depuis les années 1980, 9 espèces se sont éteintes, 113 sont en confirmation de disparition et 1856 sont menacées d'extinction dans le monde, soit 32 % des espèces. Au regard de ce déclin qui semble se généraliser un peu partout, le territoire du PnrBSN, apparaît comme une zone remarquable. Toutefois cette richesse spécifique reste vulnérable. Dans ce contexte, un recensement et une conservation adaptés des réseaux de mares devient primordiale. Aujourd'hui, le territoire du PNRBSN comporte encore en son sein un réseau d'environ 3000 mares ; toutefois, l'état écologique et biologique de celles-ci tend à se dégrader. Avec l'aide du PNRBSN, vous pouvez contrer cette dynamique.

### **Vous souhaitez restaurer une mare dont vous êtes propriétaire ?**

Le Syndicat mixte du PnrBSN met à votre service son spécialiste mares et Amphibiens qui, à votre demande, peut vous accompagner dans l'élaboration technique de votre projet.

La restauration d'une mare est un acte technique qui doit être réfléchi et étudié. L'étude du contexte paysager environnant, les dimensions de la mare (pourcentage de pente des berges, profondeur, profil topographique, etc), la planification de la gestion, les périodes d'intervention et bien d'autres encore, sont autant de critères qui doivent rentrer en compte dans la définition de votre projet.

**Pour contacter le PnrBSN : 02 35 37 23 16**





# Parc Naturel régional des boucles de la Seine Normande



Mare de Hauville avant travaux : la mare est asséchée mais reçoit toujours de l'eau. L'accumulation des feuilles et branches de saules l'a comblée peu à peu.



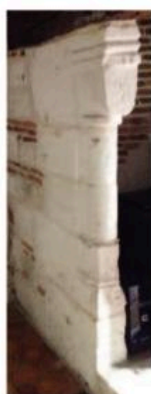
Mare de Hauville après travaux : les saules qui avaient envahi la mare ont été coupés, les souches arrachées et le profil des berges restitué. Les arbres de pied de berge ont été préservés. Le vieux fond, remis à nu et naturellement constitué d'une couche d'argile imperméable, va permettre à la mare de retrouver ses fonctions hydrauliques, écologiques et paysagères.

Source des photos : (Coll.PnrBSN/A. MARCHALOT)

## Le patrimoine de La Cerlangue

*Pour la dixième année consécutive, nous vous présentons un aspect de notre commune. Cette fois-ci, il s'agit des cheminées...*

La cheminée est un lieu à la fois pratique et symbolique. Placée au cœur du logis, elle évoque le réel avec le feu, source de chaleur, de lumière et de cuisson des aliments mais aussi l'imaginaire avec les veillées, fêtes et rêveries. La cheminée, ouvrage destiné à assurer l'entretien du feu, est un élément du foyer qui désignait à l'origine le lieu dans la maison où l'on fait du feu et qui a pris par la suite plusieurs sens parmi lesquels le lieu où habite une famille et la famille elle-même. Ainsi, on mentionne l'existence de 46 feux (familles) soit environ 230 habitants en 1707 à Saint-Jean d'Abbetot.



### Historique :

La cheminée contemporaine trouve ses racines au Moyen Âge. Jusque dans les années 1600, la grande cheminée de pierre est l'apanage des logis nobles tandis que la petite cheminée aux modestes jambages est propre aux masures. À partir du début du 18<sup>e</sup> siècle, les cheminées vont évoluer différemment à la ville et à la campagne, notamment pour des raisons économiques liées au prix du bois. Nous nous attacherons aux cheminées des maisons rurales cauchoises antérieures à l'avènement de la brique industrielle fin du 19<sup>e</sup> siècle).

*Jambage en calcaire sculpté avec graffitis sur le corbeau  
(Saint-Jean d'Abbetot, Tancarbot).*

### Typologie :

En pays de Caux, on oppose maison à pans de bois (à base végétale) et maison de pierre (à base minérale): dans la première la cheminée est centrale, dans la seconde, la cheminée est contre un pignon ou contre un solide mur de refend. Dans les deux cas, la pierre est demeurée le premier matériau de construction de la cheminée de la salle bien que la brique ait gagné du terrain. C'est généralement à partir des restes de cette cheminée – souvent l'un des seuls éléments maçonnés de la chaumière normande – qu'on reconstruit une habitation suite à un sinistre.

*À La Cerlangue, la pierre de taille calcaire est omniprésente dans les constructions puisque c'est le minéral du sous-sol. Cependant, on trouve quelquefois du grès, comme sur ce pied de jambage supportant un fût en calcaire dans cette cheminée restaurée à partir de pierres provenant d'un autre logis ancien de la rue Saint-Jean (La Cerlangue, rue du Four à Chaux).*



*Sur ce logis à pans de bois, on distingue nettement la cheminée centrale et sa rangée de brique en saillie, marque du solin de l'ancienne couverture en chaume  
(Saint-Jean d'Abbetot, Tancarbot).*



*Sur ce logis à pans de bois, on distingue nettement la cheminée centrale et sa rangée de brique en saillie, marque du solin de l'ancienne couverture en chaume (Saint-Jean d'Abbetot, Tancarbot).*

# HISTOIRE DE LA CERLANGUE

## Éléments constitutifs :

Le contrecœur (fond du foyer) est presque toujours doublé d'une plaque ou taque de cheminée en fonte présentant un motif en relief et parfois les armoiries du propriétaire du logis ainsi que la date de fabrication. Les jambages ou piédroits sont également des éléments décoratifs importants. À La Cerlangue, ils sont le plus souvent en pierre de taille sculptée (avec fûts et corbeaux en calcaire et parfois pieds en grès). Les plus beaux ont des moulures en boudin ou en quart-de-rond, comme à la ferme de Babylone. Ils sont surmontés de corbeaux parfois très ouvragés (fleur, corbeille, raisin, coupe, fleuron, etc.), comme au centre du village à la demeure qui aurait abrité le premier presbytère de la paroisse.



*Plaque de cheminée en fonte réalisée aux fonderies du Val-Ricard à Bolbec - (La Cerlangue, La Mare des chaudières).*

Dans les logis nobles, le blason du seigneur, sculpté dans la pierre, figure en bonne place au milieu du manteau ou sur les corbeaux. C'est le cas avec la salamandre, emblème de François 1er, présente sur un des côtés de la cheminée du manoir de La Cerlangue, qui attesterait d'un lien royal. Dans certains cas, le manteau de la cheminée est prolongé par une tablette à laquelle on accroche un fronteau (ou bordure) en lin brodé servant à rabattre la fumée. La cheminée comporte une ou plusieurs niches, sorte de renforcements pratiqués dans le fond du foyer. Elles ont différentes fonctions : celle en forme de cintre plein sert de potager ou chauffe-plat (endroit où l'on maintient les bols de soupe au chaud) ; en demi-cylindre vertical encadré de colonnes pour recevoir une statue ; rectangulaire coiffée de deux briques en pointe pour ranger la boîte à sel, les allumettes et la bougie ; etc.



*La salamandre, emblème de François 1er, figure sur la cheminée de cette demeure portant la date de 1533, contemporaine du roi (Manoir, route de Tancarville).*

Sous la niche recevant une statue ou niche votive, on note souvent la présence de graffiti à caractère religieux, surtout si la pierre est tendre et se prête à être gravée.



Enfin, la hotte peut aussi être ornée d'un objet décoratif : trophée de chasse (bois de cervidés, tête d'un animal), fusil, vieux plat, etc. La cheminée ouverte ouâtre, comme le puits, le four à pain et le colombier, n'a plus évolué depuis longtemps parce que ces éléments bâtis «ont atteint leur terme évolutif technique très tôt, d'où leur caractère anachronique, hors du temps architectural présent. Ainsi, [ils] sont souvent les témoins d'une autre manière de construire et d'habiter».<sup>1</sup>

*Cette hotte de cheminée offre un bel exemple de décor traditionnel avec trophée de chasse : la tête du solitaire tué le 2 janvier 1933 dans les bois de Tancarville (La Cerlangue, La Forge).*

Des cendres à la fumée en passant par les braises, les cheminées de notre village nous racontent bien des histoires entre mythe et réalité.

Sources : 1 Brier Max-André. Les cheminées des maisons rurales de Normandie. Etude typologique. In: Hors-série des Annales de Normandie, 1982.

## Le saviez-vous ?



Le berceau ... de la république !

Dès la création de l'état civil en septembre 1792 , et afin d'instaurer un rituel civique que l'on va opposer au rituel religieux afin de montrer qu'en déclarant son état civil à l'officier municipal, l'individu devient membre de la communauté civique, de même que le baptême marque l'entrée dans la communauté des chrétiens, le nouveau-né devra être présenté par ses parents en mairie .

Les campagnes guerrières de Napoléon 1er, dès 1799, vont être un fléau pour la jeunesse Française et la « réquisition » obligatoire des jeunes hommes dès leurs vingt ans va appauvrir considérablement la population , on parle de plus d'un million de morts .

Dès lors , la population va essayer de tricher pour protéger ses enfants en déclarant les nouveaux nés masculins avec des prénoms mixtes ( Claude , Dominique, Emmanuel etc ....).

Napoléon comprend vite la supercherie et va obliger l'officier d'état civil à « vérifier » le sexe du nourrisson en mairie en démaillotant le bébé !

C'est l'apparition en mairie du berceau « Napoléonien ».

Cette pratique disparaîtra dès 1829 à cause de la surmortalité des enfants pendant les mois d'hiver .

Mais l'histoire des berceaux en mairie ne s'arrête pas là , car le développement de la politique publique en faveur de la petite enfance dès la fin du 19e , incitera les femmes à peser leur bébé en mairie une fois par mois ... toujours dans un berceau !

Et nous à La Cerlangue nous avons toujours ce berceau , nous l'exposerons dès que possible en salle du conseil municipal.

**Michel Rats**





# ASSO'MAIRE

|                                      |    |                                  |    |
|--------------------------------------|----|----------------------------------|----|
| ❖ Course de L'amazone .....          | 28 | ❖ ASLC Football .....            | 32 |
| ❖ Comité des Fêtes .....             | 29 | ❖ Les Amis de Goma .....         | 33 |
| ❖ L'amicale des anciens élèves ..... | 30 | ❖ L'atelier d'Abbetôt .....      | 34 |
| ❖ Club des Aînés .....               | 30 | ❖ Détente a petits points .....  | 34 |
| ❖ La Boule Cerlanguaise .....        | 31 | ❖ Aiki-ryu .....                 | 34 |
| ❖ Eureka.....                        | 31 | ❖ Vaincre la Mucoviscidose ..... | 35 |
| ❖ Coin d'Parapluie .....             | 31 | ❖ Judo-Club.....                 | 36 |



# LES ASSOCIATIONS

## Course de l'Amazone

C'est la deuxième année que je participe avec l'équipe de La Cerlangue et certainement pas la dernière ! Courir ou marcher peu importe ! Le principal est de participer à cette belle matinée, toutes vêtues de rose, dans la bonne humeur.

Cette année il n'y a pas eu de ola mais une belle chanson que tout le monde a repris avant le départ "La vie en rose". De plus en plus d'hommes participent : 5% cette année. C'est super de sentir les hommes mobilisés dans la course pour soutenir les femmes qui se battent contre la maladie.

La course de cette année a été particulièrement importante pour moi. En 2016, hélas, deux femmes de mon entourage ont été victimes du cancer du sein. Deux femmes de caractère !

Elles combattent la maladie avec force malgré les hauts et les bas du long traitement. C'est très dur de les voir malades, de voir leur changement physique. Mais leur détermination les aide à avancer pour gagner contre ce cancer. Cela fait bientôt 1 an et la maladie arrive à la fin. Je leur dédie cette course, comme je l'avais écrit sur mon tee-shirt " je cours pour Michèle et Nenelle " et je leur souhaite tout plein de bonheur maintenant après toute cette souffrance endurée cette année.

Je lance un appel pour la 10ème année de l'Amazone qui aura lieu l'an prochain.

Venez nombreux et nombreuses pour rejoindre l'équipe de notre village et faire partie de cette magnifique vague rose.

Je vous dis à l'année prochaine.



**Caroline Javaux**



**Dimanche 3 juin 2018 : 10ème course de l'Amazone**  
**Pour participer à la course avec l'équipe de La Cerlangue inscrivez-vous auprès de**  
**[anneclaire.medrinal@gmail.com](mailto:anneclaire.medrinal@gmail.com)**  
**Plus d'info sur <http://www.courselamazone.com>**

# LES ASSOCIATIONS

## COMITE DES FETES

Dix ans déjà que nous animons le village !

Chaque année nous vous proposons une randonnée au printemps, une autre à l'automne, un repas dansant à thème, la dégustation-vente du Beaujolais Nouveau et le feu de la Saint-Jean avec orchestre et toutes ses animations gratuites. J'ai décidé de ne pas renouveler ma candidature à la présidence du Comité des Fêtes mais pour autant je n'ai pas envie qu'il meure ! Certains d'entre nous aimeraient s'investir davantage mais manquent de temps.

Je propose donc à toutes personnes intéressées de prendre contact avec notre équipe et je m'engage à aider le ou les nouveaux membres à prendre le relais.

*Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter le meilleur pour 2018.*

**Patricia BRUMENT**



# LES ASSOCIATIONS

## AMICALE DES ANCIENS ELEVES ET AMIS DES ECOLES

Association créée pour les habitants de la CERLANGUE et AMIS vouée au divertissement du village.

La carte de sociétaire est de 3 €. Ce qui vous permet d'avoir une réduction sur la promenade de l'amicale sur l'année à venir.

Pour la saison 2018 pensez dès maintenant à retenir les dates suivantes :

- 09 avril 2018 pour la journée repas spectacle
- Septembre 2018 pour la promenade à organiser avec les cars Perier
- Le loto de novembre 2018 va être supprimé pour cause de facturation d'une location de salle.

Comme chaque année nous avons animé plusieurs fois la commune. Le 2 avril nous avons organisé une journée cabaret, avec le groupe cabaret d'Octeville et le magicien de Saint Jean d'Abbetôt l'ensemble fut très apprécié par le public, les convives se sont bien amusés ; c'était les 120 ans de l'amicale, pour cette manifestation nous avons invité M Delaitre ainsi que M Barrère.



Le 25 juin nous sommes allés à cancale visiter la ferme marine ostréicole, dégusté des huitres et visité une magnifique exposition de coquillage , l'après-midi visite en petit train de Saint Malo.

Dimanche 12 novembre c'était le 24e loto organisé par l'amicale, qui a encore fait d'heureux gagnants. Le gros lot 300 € en bons d'achat. 80 joueurs étaient au rendez vous pour tenter de remporter un des 15 tirages. Nous les remercions tous mais aussi les fidèles cerlanguais.



## CLUB DES AINES

Tous les 2ème et dernier jeudis de chaque mois, les adhérents du club se réunissent pour se divertir par des jeux de cartes, Triomino™, Rummikub™, dominos, etc. accompagnés d'un petit goûter (une boisson, une pâtisserie et un café).

L'année 2017 s'est bien déroulée :

Au mois de mai, nous avons visité la manufacture BOHIN France dans l'Orne ; en juin, le voyage d'une semaine dans le Jura, et en octobre, nous avons visité la baie de Seine. Le 19 octobre, nous avons eu un bon repas au Babylone et le 14 décembre, le repas offert par le Club à la Salle Polyvalente.

En 2018, la galette des rois aura lieu le 11 janvier, en même temps que l'inscription au club. Le 1er février, aura lieu la Coinchée d'Or, ouverte à tous, à la Salle polyvalente.

Puis en mai, nous proposerons une petite sortie et le voyage d'une semaine à Hossegor au Pays Basque (il reste quelques places).

Si vous êtes retraités, rejoignez-nous !  
Contactez Marie-Jo au 06.77.74.43.61. ou  
Jean-Paul au 02.35.20.54.41.





# LES ASSOCIATIONS

## LA BOULE CERLANGUAISE

Notre effectif a été stable, 70 adhérents. Nous avons eu de nouvelles inscriptions mais malheureusement trois de nos adhérents nous ont quittés cette année.

Nous démarrons notre challenge d'hiver le samedi 9 décembre 2017, puis nous le continuerons sur 2018 les samedis 6 janvier, 10 et 24 février.

Notre nouvelle saison 2018 commencera le samedi 10 mars. Tous nouveaux boulistes seront les bienvenus. Notre carte d'adhésion à l'année est de dix euros.

Si vous voulez nous rejoindre les concours ont lieu le samedi ou le dimanche après-midi avec un entraînement le mardi après-midi.

En 2018, nous fêterons nos vingt ans d'échange et nous recevrons nos amis anglais.

Bonne année à tous.

**La Présidente Yvette COTE.**

## EUREKA !



C'est la troisième année que Madame Liliane Tessier assure les cours de PESP EUREKA, entourée d'une douzaine de personnes, le deuxième vendredi de chaque mois à la petite Salle des Marronniers de La Cerlangue.

Ceci, afin de faire travailler la mémoire et de passer un moment tous ensemble, sous la responsabilité du Club de l'Amitié de Mélamare,

Vous êtes les bienvenus ! Pour tout renseignement et inscriptions, téléphonez au 02 35 31 78 27.

**Le Président Jean-Marc Tessier**



## COIN D'PARAPLUIE

De nouveau une année 2017 bien remplie pour notre groupe et déjà, nous préparons nos futures apparitions sur scène. Le dimanche 12 novembre, nous avons eu le plaisir de jouer notre spectacle « Soldat de 14, au Feu et au Foyer » dans la nouvelle salle culturelle de Goderville « la Ficelle » devant un public avoisinant les 200 personnes. L'auditoire fut ému par l'évocation touchante de la vie des poilus au front. Ce concert sera reconduit plusieurs fois en 2018, car plusieurs rendez-vous sont d'ores et déjà fixés.

Coin d'Parapluie vous donne rendez-vous au siège des « Amis de Goma » dimanche 4 février après midi pour un concert donné au profit de cette association.

Nos deux guitaristes, fan de Brassens, se rendront outre-manche pour un concert Brassens de chansons traduites en anglais. A noter le concert annuel le 14 avril 2018 à 20h30 à la salle polyvalente de La Cerlangue, où nous espérons vous y retrouver nombreux.



*Crédit photo Gérard Hourdin*

# LES ASSOCIATIONS

## L'ASLC A 30 ANS !



2018 sera pour l'ASLC l'occasion de fêter ses 30 ans d'existence. Certes avant 1988, le club de football existait déjà et constituait une activité au sein du foyer des jeunes de La Cerlangue mais c'est en 1988 que fut créée l'Association sportive de La Cerlangue.

Nous rendons hommage à tous les joueurs et dirigeants qui se sont succédé au fil des années et qui ont permis que notre modeste équipe de village continue chaque dimanche à représenter fièrement la commune sur les terrains de la région.

Nous évoluons toujours en série matin. La saison dernière, l'ASLC se classa en milieu de tableau. Depuis Septembre, le début de saison est plus difficile (10ième à la mi-novembre) mais l'équipe dirigeante veille avant tout à garder l'état d'esprit bon enfant qui caractérise l'ASLC.

Nous remercions la mairie pour la subvention accordée mais également l'ensemble des sponsors qui nous permettent de maintenir un bon niveau d'équipements afin d'évoluer dans les meilleures conditions. La vente de calendriers est également devenue indispensable au bon fonctionnement de l'association.



Notre repas annuel aura lieu le 24 Mars ;  
l'occasion de partager un bon moment avec la famille et les amis du club.



### Composition du bureau

Président : Fabien ROLLAND

Vice-Président : Baptiste LE GUILCHER/Teddy LEROY

Secrétaire: Anthony FILLASTRE Secrétaire adjoint : Stéphane LEDOUX

Trésorier: Sophie BUNEL Trésorier adjoint : Paul VASSE

Contact : auprès de la Mairie



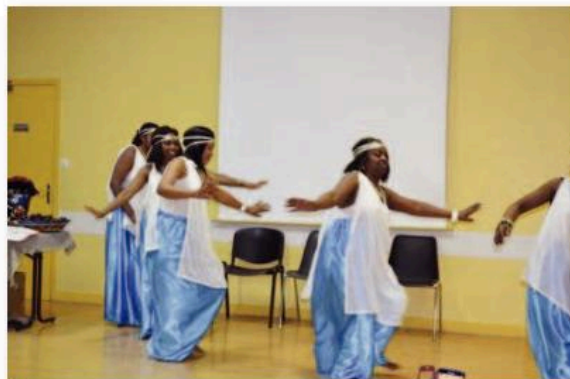
# LES ASSOCIATIONS

## LES AMIS DE GOMA

Cette année, au cours de notre repas annuel les convives ont pu apprécier la belle prestation d'un groupe de danseuses rwandaises.



LES AMIS DE GOMA



Le 12 mars, les voix féminines de Coin d'parapluie ont enchanté le public lors d'un goûter concert et le 2 juillet avait lieu notre traditionnel barbecue solidaire.

Nous avons été présents sur le Festival des Solidarités au Magic Mirrors le 2 décembre et sur plusieurs marchés de Noël (St Vigor, Harfleur, St Vincent) pour faire connaître nos actions et vendre de l'artisanat congolais.

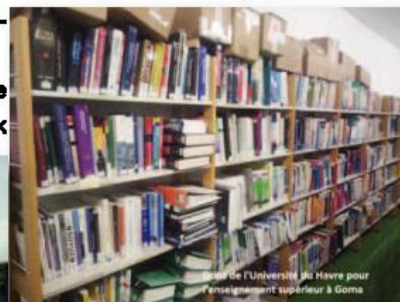


Lors de notre assemblée générale du 28 avril, il a été acté de **soutenir la construction de 4 salles de classes en semi-durable**, projet initié localement par les parents d'élèves d'un village. Une salle est déjà en cours de construction et nous espérons finaliser ce projet en 2018.

Afin de soutenir l'enseignement en RdCongo, plus particulièrement dans sa région du Nord-Kivu, zone sinistrée par plusieurs décennies de conflit, nous collectons à nouveau : manuels scolaires et universitaires, dictionnaires, encyclopédies, équipements de foot, petit matériel médical, ordinateurs fonctionnels, machines à coudre et tableaux de classe, pour l'envoi d'un nouveau container. Un lot important de livres nous a déjà été fourni par la bibliothèque universitaire du Havre.

Nos activités sont ouvertes à tous. N'hésitez pas à nous rejoindre pour l'une ou l'autre occasion et notez dès maintenant deux dates : le 4 février, un goûter-concert par les voix féminines de Coin d'Parapluie et le 17 mars, notre repas solidaire.

Meilleurs vœux à tous et à chacun pour une nouvelle année sous le signe de la solidarité.



# LES ASSOCIATIONS

## DÉTENTE À PETITS POINTS

Depuis maintenant 7 ans notre association "Détente à Petits Points" rencontre toujours autant de succès tous les vendredis de 13H30 à 16H30. Les cours ont lieu dans la grande salle des marronniers.

Nos activités se font surtout autour des aiguilles comme : le tricot, la couture, le patchwork, la broderie, mais aussi l'embossing avec de la feutrine.

Enfin plein de choses afin de passer un après-midi agréable et convivial.

Sur ces quelques lignes l'Association et moi-même vous souhaitons une bonne fin d'année 2017 ainsi qu'une bonne et heureuse année 2018.



Axelle Déhais

## AIKI RYU

Cours Adultes à partir de 14 ans Les lundis et vendredis de 19 à 21h - Lundi cours à mains nues

Vendredi mixte armes en bois ( Tendo, Jyo et Bokken) et mains nues.

Initiation au laïdo (sabre) les vendredis de 18 à 19h

Cours Enfants à partir de 7 ans tous les Vendredi (sauf vacances scolaires) de 18 à 19h

**Renseignements :** Sur place aux horaires des cours (salle des sports, rue de la mare des chaudières) ou au 06.85.52.47.62



## L'ATELIER D'ABBETÔT



s journées colorées :

La nouveauté pour l'année 2017: concours de peinture à St Jean d'Abbetôt autour de l'église le 24 juin en parallèle avec les feux de la St-Jean a été une réussite sous le soleil. Nous renouvelerons l'expérience le 30 juin 2018

L'atelier peut accueillir avec plaisir des nouveaux peintres.

Si l'envie de créer vous tente, rendez-vous :

**les lundis de 14h à 17h - les jeudis de 14h à 17h  
à la petite Salle des Marronniers. N'hésitez pas !**

Pour les enfants, l'atelier est complet cette année, c'est super !

Cathy et mes amis les peintres



L'exposition annuelle pour clôturer nos activités (2016-2017) le 2 juillet a accueilli de nombreux visiteurs Cerlanguais. Merci à tous ! Rendez-vous pour une nouvelle expo les 2 et 3 juin 2018

# LES ASSOCIATIONS

*Les Virades  
de l'Espoir*

POUR

**VAINCRE LA  
MUCOVISCIDOSE**

Dimanche 24 septembre 2017 s'est déroulée la 16<sup>ème</sup> édition des Virades de l'Espoir de La Cerlangue. Cette année encore, le soleil et le public étaient présents et je tiens à vous adresser mes remerciements pour votre soutien à nos côtés. Grâce à votre générosité, notre association a récolté des fonds qui ont été intégralement reversés à l'association VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE.

Comme vous le savez, la totalité de nos actions va permettre de lutter autour de quatre missions fondamentales : Guérir, Soigner, Vivre mieux, Informer et sensibiliser le grand public sur la maladie.



Aussi, je me permets, d'ores et déjà de vous donner rendez-vous le dimanche 30 septembre 2018 pour la 17<sup>ème</sup> édition des Virades de La Cerlangue.

Au nom de tous les patients atteints de mucoviscidose et de leur famille, je vous renouvelle mes remerciements.

Christine Ledoux  
Organisatrice des Virades de l'Espoir de LA CERLANGUE

*Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin*

# LES ASSOCIATIONS

## JUDO CLUB

Le club de judo de La Cerlangue accueille depuis 1970 des judokas de tous âges et tous niveaux dans un esprit à la fois sportif et familial. Les cours, dispensés par Franck Decaens, professeur diplômé d'état ceinture noire 2ème dan, sont le mercredi de 16h45 à 20h00 en fonction des âges, et le samedi de 13h30 à 14h30 pour tous, à la salle des sports. A noter que le cours de baby judo spécialement adapté aux petits de 4 à 6 ans est le mercredi de 16h45 à 17h30.

### **Katana, remise de grades et nouvelle ceinture noire**



Le traditionnel Katana open toutes catégories en hommage à Damien Lenormand a été remporté en Juin par Valentin Saïndon pour la 3ème fois au total et la 2ème fois consécutive. La compétition réservée aux cadets et aux féminines à quant à elle été remportée par Téo Delaunay qui a battu sa soeur Audrey en finale.

La remise de grades de fin de saison a récompensé tous les jeunes judokas du club, qui ont changé de ceinture à cette occasion. Samuel Neveu a gagné la coupe du club, récompensant le jeune judoka ayant fait de grands progrès au cours de la saison tout en respectant le code moral du judo.

Le club a fêté cette année une nouvelle ceinture noire : Cassandre Barbay. Aujourd'hui ostéopathe, Cassandre a débuté le judo à La Cerlangue quand elle avait 6 ans, avec ses parents et son frère et après quelques années à l'extérieur du club pendant l'adolescence, elle est revenue au club il y a 2 ans avec comme objectif de passer sa ceinture noire, ce qu'elle a réussi brillamment.



Le club a organisé le samedi des vacances de la Toussaint son tournoi annuel réunissant les clubs de Saint Romain, Gravenchon, Sainte Adresse et La Frenaye dont Franck est également le professeur. Cette année, le record de participation a été dépassé avec 220 participants de 4 à 15 ans, et les jeunes judokas ayant combattu par catégorie d'âge et de poids ont tous reçu une médaille, le tout dans un excellent esprit.



**Hommage à Albert Desmidt, fondateur du Judo Club de La Cerlangue** C'est avec une grande tristesse que nous avons appris fin Octobre le décès d'Albert Desmidt, fondateur en 1970 et premier président du Judo Club de La Cerlangue pendant plus de 10 ans. Albert était un homme courageux, généreux, sincère et dévoué qui a vécu pleinement sa passion pour le judo. Depuis près de 50 ans, il a vu passer des centaines de judokas et contribué à former des dizaines de ceintures noires sur les tatamis de La Cerlangue, en insufflant un magnifique esprit de famille dans ce club ... SON club. **Albert** allait avoir 84 ans en Novembre. Toutes nos pensées et notre affection vont à sa famille.

**Les judokas de La Cerlangue vous souhaitent à toutes et à tous d'agréables fêtes de fin d'année et espèrent vous accueillir nombreux sur les tatamis en 2018 !**



# London Bridge is Falling Down

Traditional



## Origine de la comptine « London bridge »

L'importance de l'apprentissage des comptines pour l'éducation des enfants est primordial et nos institutrices le font à merveille, parfois elles vont même faire découvrir certaines chansons dans leur langue originale, généralement l'anglais. Nous ne connaissons pas toujours l'origine de ces comptines, parfois transmises de bouche à oreille, les paroles et le sens en sont déformés. Dans le contexte de l'histoire anglo-normande des X et XI<sup>ème</sup> siècles, je voudrais vous raconter l'histoire de la comptine anglaise « London bridge is falling down, my fair lady ».

Cette fois encore, je vais revenir sur l'histoire d'Emma de Normandie, fille du 3<sup>ème</sup> duc de Normandie Richard 1<sup>er</sup>. Emma, originaire du pays de Caux, éduquée à Fécamp et Rouen, est largement ignorée à ce jour et pourtant elle fut couronnée deux fois reine d'Angleterre. Elle est de la même trempe qu'Aliénor d'Aquitaine, reine de France et d'Angleterre ainsi qu'Anne de Bretagne, deux fois reine de France. La combativité d'Emma guida Winston Churchill lors de la seconde guerre mondiale.

Le sort réservé aux filles de princes a souvent été peu enviable, un mariage diplomatique où l'amour est inexistant. Rendons gloire à ces princesses qui ont su par leur volonté retourner des situations dramatiques.

991, le roi d'Angleterre Ethelred, lassé des incursions vikings dans son royaume, se rend auprès du duc Richard pour lui demander de ne plus accueillir les pillards scandinaves en son duché bien que ceux-ci, amis de Richard, viennent se réfugier dans les ports normands, notamment Fécamp. En échange, Ethelred promet de prendre en noce sa fille Emma, âgée d'une douzaine d'années.

Pour obtenir son titre de roi, Ethelred participe à l'assassinat de son demi-frère aîné Edouard le martyr, aidé de sa mère Aelfthryth. Ethelred souffrira toute sa vie de ce meurtre.

Il a déjà une large descendance d'avec de nombreuses concubines, aussi, le premier enfant né du mariage, Edouard (1005 - 1066), n'occupe que la sixième position dans l'ordre de la transmission au trône.

Chaque année voit des raids vikings sur l'Angleterre et Ethelred the unready (le mal avisé), renonçant à combattre, préférera payer d'énormes rançons aux pillards danois, ruinant son pays. Sa seule action sera d'exterminer le jour de la saint Brice 1002 les nombreuses implantations anglaises de scandinaves, un carnage pire que notre saint Barthélémy.

Devant la forte réaction outrée des scandinaves, Ethelred et sa famille doivent se réfugier en Normandie Ethelred essaiera ensuite de reconquérir son trône, mais les danois occupent Londres. N'ayant plus de troupes fidèles, il sous-traite la reprise de la ville à des mercenaires norvégiens.

Ceux-ci, pour reprendre la capitale, doivent détruire le pont en bois joignant les deux rives de la Tamise. Ils y arrivent en fixant de grosses cordes autour des piliers en bois, et bandant entre autres leurs muscles, rament à contre sens, réussissant à briser les piliers du pont qui finissent par s'écrouler. London bridge is falling down, my fair lady, build it up with iron bars etc.

Edouard, dit le confesseur, sans descendance, deviendra roi d'Angleterre, et désignera le Duc Guillaume comme son successeur en 1066. Mais ceci est une autre histoire !



Ce pont sera plusieurs fois détruit et reconstruit pendant les siècles à venir. Vers 1830, ce pont en granit, vendu à un américain, fut démonté et remonté dans l'Arizona. Ne pas le confondre avec Tower bridge situé en aval.

Vous pourrez trouver la suite de l'histoire d'Emma sur le site de La Cerlangue.

Jacques Paimparé



*Sammy Coutelle*



*Anne-Claire Médrial*



*Loïc Rats*



*Lionel Dehon*

**« Une année à La Cerlangue »**

Publication annuelle d'information de la commune de La Cerlangue 2017 – N°35

Directeur de publication : **Michel RATS**

Rédacteur en chef : **Lionel DEHON**

Comité de rédaction : **Anne BRAUDEL, Patricia BRUMENT, Sammy COUTELLE, Lionel DEHON, Sylvie DUMESNIL, Anne-Claire MEDRINAL**

Mise en conformité : **Sammy COUTELLE / Lionel DEHON**

Conception – Mise en page – Impression : **Imprimerie FERRIC - BOLBEC - Tél. 02 35 31 00 98**

